# République Française

### Département de la Meurthe-et-Moselle

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE \*\*\*\*\*

## **SEANCE DU 17 JUILLET 2023**

Nombre de Membres					
Membres en exercice	Présents	Votants			
18	13	13			
		+ 5 pouvoirs			

Date de convocation 13 juillet 2023 L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

<u>Présents</u>: Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Laurent NOISETTE, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

#### Absents: .

Représentés: Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER, Anthony GIRAUD à Guillaume ÉTÉVÉ, Anne ROZAIRE à Cathy GREINER, Jean-Claude ROMARY à Gérard GEORGEL, Valérie JACOB à Pascal DURAND.

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Attribution du marché pour le Quartier Durable

N° de délibération : 27\_2023

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	5	18	0	0	0

Le Maire rappelle que le projet « Quartier Durable », qui sera situé rue des Jardins du Presbytère, comprend l'aménagement d'un espace public avec une place paysagère, la viabilisation de 12 parcelles qui seront vendues à des primo-accédants en priorité, et la création d'une voie verte.

Ce projet a été confié au groupement de maîtrise d'œuvre Agnès HAUSERMANN Architecte et Sefiba et il a été approuvé dans la délibération n°31.2022 du 7 juin 2022. Le marché pour l'aménagement de ce quartier a été publié le 13 février 2023 et la commission se réunissait le 23 mars pour ouvrir les plis. La composition de cette commission est rappelée en pièce jointe de la présente délibération.

Les trois candidatures reçues ont été analysées en lien avec le groupement de maîtrise d'œuvre et la commission propose d'attribuer le marché n°2023-02 à l'entreprise Trapdid-Bigoni, pour un montant de 579 026.50 € HT, soit 694 831.80 € TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Marcel TEDESCO, Maire

> MARCEL TEDESCO 2023.07.18 11:17:08 +0200 Ref:20230718\_110801\_1-1-O Signature numérique Maire

Marcel TEDESCO